



AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$

La soussignée donne avis, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville a aliéné les biens suivants d'une valeur de 10 000 \$ et plus, autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique :

- Vente de gré à gré à la compagnie Centre du camion Gamache d'un camion de marque Freightliner, modèle M2 112, 2012, pour le prix de 50 377.00 \$;
- Vente de gré à gré à la compagnie Centre du camion Gamache d'un camion de marque International, modèle 7600 Work Star, 2003 pour le prix de 12 377.00 \$;
- Vente de gré à gré à la compagnie S&S Equipment d'un rouleau compacteur de marque Hypac, modèle C830D, 2007, pour le prix de 12 150.00 \$.

Donné à Cowansville, ce 20 avril 2023.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA